

Genre du véhicule Caravane	Marque de fabrication J A M E T	Type J 5	Fiche d'homologation No. CH 9442 22
--------------------------------------	---	--------------------	---

Constructeur André JAMET S.A., F-38041 Grenoble / France

Identification sur la plaquette du constructeur "J 5"
 devant le No. du châssis --- ou "VGN 430014"

Plaquette constructeur à l'avant, à droite, en bas sur la traverse

Numéro du châssis en haut sur le timon

Importateur principal SUESS SPORT, Pierrefleur 22, 1004 Lausanne

Véhicule homologué 4625

Châssis

Nombre d'essieux 1 Nombre de roues 2 Suspension caoutchouc Direction ---

Frein de service mécanique par inertie, à expansion interne, sur toutes les roues, verrouillage mécanique pour marche AR, avec sécurité de rupture

Frein d'arrêt mécanique, à expansion interne, sur toutes les roues, levier et segment

Carrosserie caisson avec tente

Dimensions	intérieur		extérieur	
	av	ar	av	ar
Longueur				3440
Largeur				1560
Hauteur				940
Porte à faux	av		av	2270
	ar		ar	1170
Empattement				---
	Voies	av	ar	1295
Distance anneau axe	av	ar	2270	
Distance pivot		axe ar		---

Poids	avant	arrière	total
Poids à vide	50	360	410 (*)
Charge utile			---
Poids total			---
Poids garantis	75	400	450
Pneus		4,00 - 8	
Ply/bar		4 / 3,5	
Charge		500	
pour V max		100	
Vitesse maximale selon constructeur			80
Vitesse maximale selon tenue route			80

Moteur de travail

Marque _____ Type _____

Brut _____ à/min _____

Silencieux _____

Mesure des gaz _____

Déparasitage _____

Équipement §)

Feux rouges R (E)

Feux stop S1 (E)

Clignoteurs ar 2a (E)

Catadioptrés av I (E)

lat. ---

ar III (E)

Feux de gabarit av A (E)

lat. ---

ar ---

ar vers l'av ---

Eclairage plaque 2/ séparé

Cale 2/ feux arrière de brouillard B (E)

Indications pour le permis de circulation

Genre du véhicule Caravane
Marque et type J A M E T J 5
FH-No CH 9 4 4 2 2 2
Carrosserie caisson avec tente

Poids à vide
Charge utile
Poids total

selon le bulletin de pesage

selon le véhicule tracteur

Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation

*) Poids du véhicule avec l'équipement standard.

§) Equipement : les catadioptres AR doivent être montés à 400 mm du sol (rebord inférieur).

Lieu et date de l'homologation Lausanne, 18.02.83.
Lu/PR

Remplace FH du 18.02.83
27.03.84 - Identification / jak

Service fédéral d'homologation